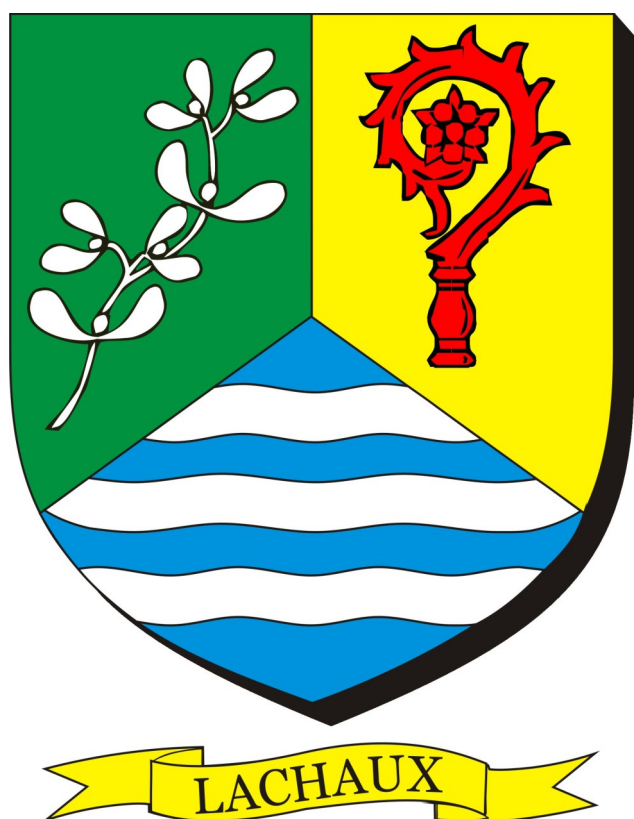




Commune de Lachaux

Bulletin municipal

2025

Le mot du Maire

Chaulardes, Chaulards,

Nous voilà arrivés au terme de notre mandat. Six années rapidement passées pendant lesquelles l'équipe municipale a été bien occupée.

De nombreuses choses ont été faites, de nombreuses autres restent à faire.

Malgré le faible budget dont la commune dispose, nous avons pendant ces six ans porté notre effort sur l'eau potable en remplaçant deux kilomètres de conduites fuyantes, sur l'entretien des chemins revêtus ou non, sur la rénovation de la mairie et des locaux scolaires, sur l'adressage ou l'implantation de besoins de proximité telle que l'Agence Postale Communale.

Rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans l'approbation très souvent unanime des élus, sans l'investissement du personnel technique comme administratif.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré au cours de ce mandat pour entretenir, embellir, rénover notre commune.

J'adresse également mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé aux habitants de notre petite commune ainsi qu'à leur proche pour l'année 2026.

Michel COUPERIER

Maire de Lachaux

Communication au sein de la commune

Maintenir une communication régulière entre la mairie et ses habitants est essentiel pour que chacun reste informé de la vie locale.

Nous vous invitons donc à vous inscrire à la **liste de diffusion** de la mairie afin de recevoir directement toutes les informations importantes : annonces, événements ou mesures susceptibles d'influencer votre quotidien.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre **site internet**, une véritable ressource pour découvrir les services proposés, accéder aux documents officiels et suivre les nouvelles initiatives.

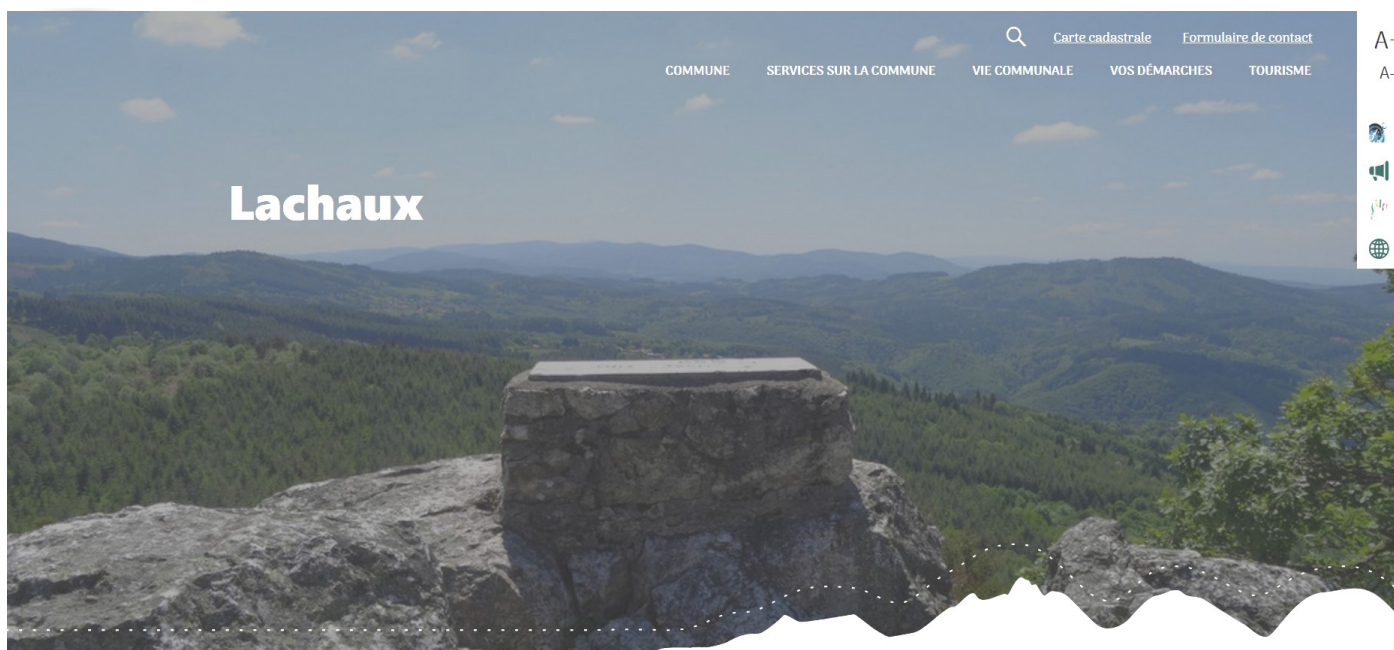
Vous pouvez également rejoindre notre **page Facebook** « Lachaux, Auvergne – l'Aventure de ma commune ». La communication est essentielle pour renforcer le lien avec votre commune et participer activement à son évolution.



✉ **Inscrivez-vous à la liste de diffusion** directement en mairie

🌐 **Découvrez notre site internet**

💬 **Rejoignez notre page Facebook**



Nouveaux arrivants sur la commune

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants dans notre commune. Nous leur souhaitons tous simplement la bienvenue et espérons qu'ils se plairont au sein de Lachaux !



Plaisir de vivre à Lachaux

Nous sommes fiers et heureux de vivre et de grandir dans cette petite commune.

Dès l'arrivée des beaux jours, de nombreux randonneurs viennent y découvrir notre commune avec ses points de vue remarquables et ses sites emblématiques, tels que le Rez de Sol ou encore la Pierre du Sang.

Nous vous rappelons que des parcours de randonnées sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune. (Onglet « Tourisme » / « Randonnées »)

Nos belles routes attirent également de nombreux cyclistes, venus s'évader des villes pour profiter du calme, de la verdure, de l'ombre bienfaisante et de la beauté des paysages.



Commission d'Union Communale

L'Union communale est née d'un élan simple : offrir à chacun un espace où être entendu, accueilli et reconnu, quel que soit son point de vue.

Au fil du mandat, ces temps d'échange ont montré que les divergences, loin d'être des oppositions, peuvent devenir des éclairages précieux lorsque nous choisissons de les écouter plutôt que de les confronter.

L'intervention de l'Union communale n'a jamais été de convaincre, mais de relier : relier les habitants entre eux, relier les décisions à leur sens, relier chaque expression individuelle à la vie collective.

Cette dynamique a permis d'ouvrir un dialogue plus vivant, plus fluide, où chacun peut trouver sa place sans avoir à s'opposer.

Ce qui a été initié durant ce mandat n'est pas un dispositif, mais une posture : celle d'une commune qui choisit l'écoute, la simplicité et la confiance.

Une graine a été plantée. Et comme toute graine, elle poursuivra sa croissance au-delà des mandats et des personnes, portée par celles et ceux qui auront à cœur de faire vivre un esprit d'ouverture et d'unité.

Souhaitons que cet élan se perpétue dans les années à venir, quelles que soit les équipes municipales, au service d'une commune où la parole circule et où chacun puisse être une richesse pour l'ensemble.

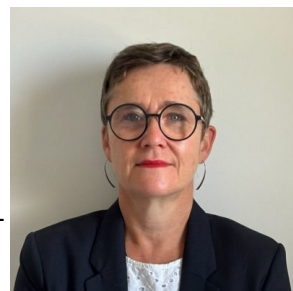
Jean-Philippe Brébion

Responsable de la Commission d'Union Communale et d'Initiatives écologiques



Visite de Madame la Sous-Préfète

Le 25 février 2025, nous avons eu la visite de Madame Stéphanie DEJAMET-DUCHET, Sous-Préfète, dans le cadre des visites qu'elle effectue auprès des communes de son territoire.



Notre mairie a changé

... Non seulement pour les travaux occasionnés par la création de notre Agence Postale Communale, mais aussi de visage, avec le départ de notre secrétaire, Valérie TRONCHON. Figure emblématique de la mairie, elle a quitté ses fonctions en ce mois de juin 2025 pour une nouvelle vie.



L'ensemble du Conseil municipal peut témoigner de l'engagement, du dévouement, du sérieux et de la conscience professionnelle dont celle-ci a fait preuve durant ces dernières années passées à la Mairie. Nous la remercions chaleureusement au nom de tous les Chaulards et Chaulardes.

Nous souhaitons également la bienvenue à Manon LAFAYE, notre nouvelle secrétaire, et lui souhaitons une carrière aussi brillante et performante que celle de Valérie.

Changement à la cantine scolaire

Après plusieurs années, Aurélie LAURENT nous a quittés pour se tourner vers une nouvelle activité. Elle a exercé avec brio plusieurs fonctions : celle de cantinière, de technicienne de surface et d'ATSEM.

Aurélie a également formé pendant plusieurs semaines sa remplaçante, Carole DUPLAN, lui transmettant son savoir-faire et ses secrets culinaire qui lui ont permis de confectionner des menus savoureux tant appréciés par les enfants.

Nous souhaitons à Aurélie et Carole pleines réussites dans leur nouvel emploi.

État civil

Naissances :

Aucune naissance déclarée pour l'année 2025.

Mariages :

Sandrine BIGAY et Jean-Philippe PERISSE, le 02 août 2025.

Décès :

Elie FERRIER, le 28 février 2025 ;

Odette DAJOUX, née GENESTE, le 12 mars 2025 ;

Françoise DUZELLIER, le 09 mai 2025 ;

Suzanne PASSELAIGUE, le 31 mai 2025 ;

Emile JACQUES, le 27 août 2025 ;

Joseph CARTAILLER, le 23 décembre 2025.



Commémoration du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre s'est déroulée devant le Monument aux Morts et la stèle de Monsieur Albert COGNET, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel COUPERIER, qui a procédé à la lecture des messages officiels.

Les enfants de l'école primaire ont interprété avec brio l'hymne national, entourés de nombreux habitants de Lachaux venus s'associer à ce moment de recueillement et de mémoire.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de préserver le souvenir de celles et ceux qui, par leurs sacrifices et leurs souffrances, ont permis de reconquérir notre LIBERTÉ.



~

Repas des aînés

Un accueil convivial, une table joliment décorée, des plats appétissants et savoureux qui se succèdent... voilà une journée placée sous le signe du bonheur et du partage.



Nos aînés se sont retrouvés entre amis, riant, échangeant et plaisantant, oubliant le temps d'un repas leurs douleurs et tracas du quotidien. Cette belle journée a réuni 34 convives dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un grand merci à notre traiteur « Père David » pour la qualité de son repas.

Pour les personnes n'ayant pas souhaité ou pu participer au repas, un colis de fin d'année, préparé par la Cave Bacchus, a été remis aux bénéficiaires qui en avaient fait la demande.



Boîtes aux lettres – ADRESSAGE



Nous rappelons que chaque habitation doit être équipée d'une boîte aux lettres conforme aux normes en vigueur.

Par ailleurs, il est impératif que chaque domicile affiche clairement son numéro de rue. Cette mesure permet de faciliter l'accès des services publics et médicaux (pompiers, infirmiers, etc.) et d'assurer une meilleure sécurité pour tous.

Les plaques sont retirées à la mairie. Merci de votre collaboration.



Nos amis les bêtes

La commune de Lachaux a pris un arrêté concernant la divagation des animaux (chiens et chats) et l'obligation de ramasser leurs déjections sur l'ensemble du territoire communal.

Conformément aux articles R.541-76 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal, le non-respect de cette obligation constitue une contravention de 4^e classe, passible d'une amende de 135 €.

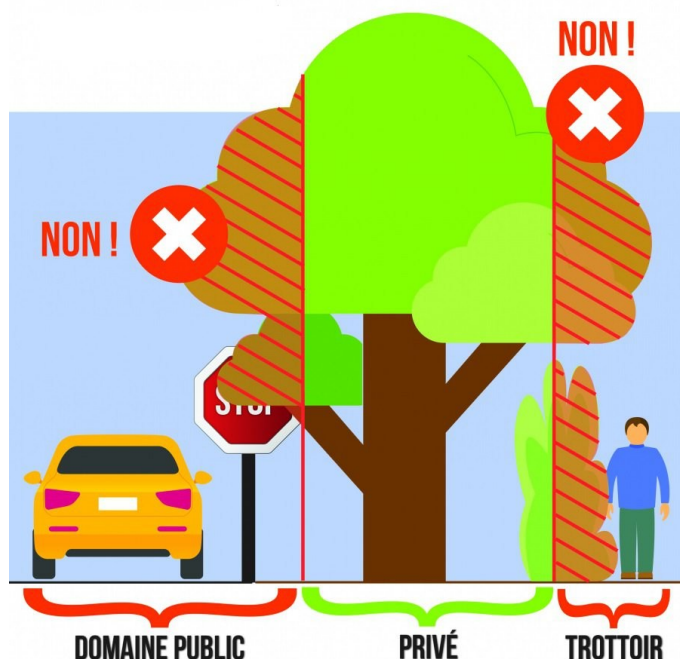
Nous vous remercions de veiller à respecter notre environnement et à préserver la propreté de la commune.



Entretien du domaine public

Les riverains sont responsables de l'entretien des trottoirs situés devant leur propriété, ainsi que de la taille des haies afin qu'elles ne dépassent pas sur le domaine public. Cela permet de prévenir tout risque pour les usagers et de protéger les infrastructures publiques, notamment les réseaux électriques et téléphoniques.

Par ailleurs, il est demandé de procéder à l'arrachage des plantes invasives, telles que l'ambrosie.



Cimetière

Que faire des cendres d'un défunt après la crémation ?

La loi du 19 décembre 2008 (Code Général des Collectivités Territoriales) interdit de conserver une urne funéraire à domicile. La seule exception est possible en cas de demande auprès du Préfet pour établir une sépulture sur une propriété privée.

Le cadre légal de la crémation offre deux grandes possibilités :

1. Conserver l'urne dans un cimetière municipal

- Dans une case du columbarium ;
- Scellée sur une pierre tombale ;
- Enterrée dans une sépulture familiale.

2. Dispersion des cendres

- Dans le jardin du souvenir ;
- En pleine nature, après vérification auprès de la mairie que le lieu choisi respecte la législation en vigueur ;
- En mer, dans les forêts ou océans.

⚠ Il est interdit de répandre les cendres dans un lieu public (parc municipal, rue, route, cours d'eau...).
Le crématorium peut également conserver les cendres jusqu'à un an, afin de vous laisser le temps de choisir le lieu et de vous organiser.

Un grand merci à notre employé communal pour l'entretien remarquable de notre cimetière.



Syndicat Intercommunal Rive Droite de la Dore

SIEA

La loi NOTRe qui imposait dès le 1er janvier 2026 aux communes le transfert obligatoire de leurs compétences eau et assainissement a été abolie courant 2025.

Les communes n'étaient donc plus obligées de céder leurs compétences à leur communauté de commune au 1er janvier 2026.

Quelques communes ont cependant fait le choix de rejoindre la communauté de commune Thiers Dore et Montagne et pour ce faire trois ont décidé de quitter le syndicat SIEA Rive Droite de la Dore.

Lachaux a fait le choix contraire, en maintenant son adhésion au SIEA comme l'ont fait également cinq autres communes.

— — — —

Tarif abonnement et consommation d'eau

Compteur principal Consommation moins de 15 m3	
Abonnement	70,00 €
De 0 à 70 m3	1,65 €

Compteur principal Consommation plus de 15 m3	
Abonnement	42,00 €
De 0 à 70 m3	1,65 €
De 71 à 120 m3	1,80 €
De 121 à 200 m3	1,95 €
+ de 200 m3	2,10 €

Compteur de jardin	
Abonnement	41,00 €
De 0 à 1 000 m3	1,80 €
De 1 001 à 10 000 m3	1,20 €
+ de 10 000 m3	0,53 €

Compteur gros volume (DN40 et +)	
Abonnement	154,00 €
De 0 à 1 000 m3	1,80 €
De 1 001 à 10 000 m3	1,20 €
+ de 10 000 m3	0,53 €

**En cas de problème, vous pouvez contacter le SIEA 24h/24, 7j/7
04 73 53 66 47**



<https://www.sieardd.fr/>



Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ?

En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent
Bourges Plus vous guide !

- 1 Cheminée → DP
- 2 Toit, tuiles → DP
- 3 Fenêtre de toit → DP
Type Velux
- 4 Panneaux photovoltaïques → DP
Sur toit
- 5 Fenêtre, porte-fenêtre, volet, garde-corps
Création, changement
- 6 Carport, garage indépendant de l'habitation
< 20 m² → DP
> 20 m² → PC
- 7 Façade, isolation extérieure, ravalement, bardage → DP



- 8 Bloc pompe à chaleur ou climatisation en façade → DP
- 9 Portail, portillon → DP
- 10 Véranda, terrasse couverte de 0 à 40 m² → DP
> 40 m² → PC
- 11 Terrasse non couverte de plain-pied sans surélévation
Quelle que soit la surface → X
En secteur ABF* → DP
- 12 Terrasse surélevée
< 40 m² → DP
> 40 m² → PC
- 13 Clôture → DP
- 13 Piscine enterrée ou hors sol
< 10 m² → X
< 10 m² en secteur ABF* → DP
de 10 à 100 m² non couverte → DP
avec couverture de - 1,80 m de haut → DP
avec couverture de + 1,80 m de haut → PC
- 14 Serre
< 5 m² → X
< 5 m² en secteur ABF* → DP
< 2000 m² et hauteur comprise entre 1,80 et 4 m → DP
- 15 Arbre
Coupe et élagage en secteur ABF* → DP
- 16 Abri de jardin, pool house, cabane
< 5 m² → X
de 5 m à 20 m² → DP
> 20 m² → PC
- 17 Appentis
< 5 m² → X
de 5 m à 20 m² → DP
> 20 m² → PC
- 18 Extension, aménagement de combles, espace habitable supplémentaire, espace habitable supplémentaire, espace habitable supplémentaire
< 40 m² → DP
> 40 m² → PC

X AUCUNE FORMALITÉ
DP DÉCLARATION PRÉALABLE
PC PERMIS DE CONSTRUIRE

*Architecte des Bâtiments de France

Travaux réalisés en 2025

- Installation d'un lampadaire à la Vignolle Haute ;
- Bornage du jardin de 400 m2 situé derrière l'ancienne Poste, en vue de la vente de celle-ci ;
- Démolition de la cabane de Monsieur Charles DUZELLIER ;
- Nivellement du terrain situé derrière le Monument aux Morts ;
- Réparation de la conduite d'égout obstruée à la cantine, par l'employé communal ;
- Remise en état de la borne à incendie à Ballais, par l'entreprise Crocombette ;
- Contrôle de la station d'épuration à Venat, réalisé par le SPANC ;
- Broyage des chemins Chenu – Goyon – Chassangre – La Quérie – Pelletier – Terrasson, par l'employé communal ;
- Élagage des arbres occasionnant des nuisances au cimetière (chutes de feuilles), effectué par Monsieur Etienne GUINARD ;
- Nettoyage du centre du bourg : balayage et tonte des trottoirs non revêtus, par l'employé communal ;
- Installation d'un rideau en velours ignifugé pour la scène de théâtre de la salle polyvalente, avec l'aide de Messieurs LAFAYE ;
- Travaux de terrassement le long du terrain de tennis, par l'employé communal ;
- Réparation du chemin rural entre Gagaux et la Quérie, réalisée par l'employé communal.



Travaux programmés

SIEA Remplacement de la conduite d'eau depuis le croisement de la fontaine, en remontant la Rue Albert Cognet jusqu'à Gimet.

Projets à venir

- Réfection de la Place de l'église ;
- Réfection des deux basses nefs de l'église ;
- Travaux sur le mur du cimetière : reprise du crépi et consolidation du mur côté haut ;
- Peinture du portail du cimetière.



Signalisation routière

Deux points sont à noter concernant la signalisation routière :

- Monsieur le Maire est intervenu auprès de Monsieur Éric GOLD, Sénateur, concernant la signalisation routière sur la route départementale D63, notamment au niveau du carrefour et de la peinture axiale.
- La commune est intervenue pour la mise en place de panneaux de limitation de tonnage à 3,5 T afin de sécuriser la circulation et protéger nos routes :
 - 1 panneau a été posé par la commune de Lachaux, Rue du Maréchal Ferrant ;
 - 1 panneau sera posé par la commune de Châteldon, à l'intersection de la D113 et de la route allant à Marioton.

Patrimoine

Acquisitions :

- Parcelle AO 284, d'une superficie de 3 633 m², acquise auprès de Madame DUZELLIER le 20 février 2025 ;
- Parcelle AB 54, d'une superficie de 4 376 m², acquise auprès de Monsieur DUFOUR le 20 juin 2025.

Vente :

- En cours de vente : portion du chemin rural aux Olagnons, bordant les parcelles AL 184 et AL 839, vendu à Monsieur LAFAYE.

Ecole de Lachaux

L'école compte 15 élèves, répartis comme suit :

- Petite section : 2 élèves
- Grande section : 2 élèves
- CE1 : 3 élèves
- CE2 : 3 élèves
- CM1 : 3 élèves
- CM2 : 2 élèves

Personnel éducatif et encadrement :

- Madame TAMPON-LAJARIETTE, professeur des écoles, travaille à temps partiel (80%) ;
- Madame GIVESNAUD, enseignante, prend en charge la classe le vendredi ;
- Madame ARNAUD Ophélie, ATSEM ;
- Madame PATURET Lysa, volontaire en service civique ;
- Madame DUPLAN Carole, nouvelle cantinière.



Cette année, Madame KEREICH Sarra, inspectrice de l'académie, a assisté au premier conseil d'école le 03 novembre 2025.

Voyage scolaire à Lyon—Juin 2025

Au programme :

- Visite du musée de l'Institut Lumière
- Visite du musée de l'illusion
- Atelier Kapla
- Chasse au trésor à l'Hôtel Dieu



Sortie scolaire sur le thème des Contes - Décembre 2025

Au programme : matinée au Musée du Creux de l'Enfer, repas au Buffalo Grill et cinéma.



Spectacle de Noël lors de la vente de brioches

Repas de Noël



Les Amis de l'École Laïque de Lachaux

L'association « Les Amis de l'École Laïque de Lachaux » a pour objectif de récolter des fonds afin de financer des achats exceptionnels et facultatifs pour l'école, tels que du matériel pédagogique ou des sorties scolaires.

Pour cela, elle organise plusieurs ventes et événements :

- Vente de brioches
- Vente de calendriers
- Kermesses

Bureau de l'association :

Présidente : Anne-Sophie MARTIN

Secrétaire : Emeline GIRONDE

Trésorière : Delphine COHENDY

Associations en activité sur notre commune

Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié a assuré la continuité de ses activités tout au long de l'année 2025 :

- Les adhérents se retrouvent chaque troisième mercredi du mois à la salle polyvalente pour partager des moments conviviaux autour de diverses activités : jeux de cartes, pétanque, scrabble, etc., rencontres toujours clôturées par un goûter.
- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 19 mars 2025, lors de la rencontre mensuelle du club. À l'occasion de l'élection triennale, les membres du bureau ont été reconduits.



- La sortie de printemps a conduit les participants à Volvic, avec la visite commentée du château de Tournouël par son propriétaire, Monsieur AGUTTES. Cette visite, très appréciée par les 20 participants, a été suivie d'un repas au restaurant du Volcan de Lemptégy, puis de la découverte de la grotte de la Pierre.

- Après la pause estivale de juillet et août, les activités ont repris en septembre avec un repas à thème le 03 octobre à l'auberge du Montoncel, à Arconsat, autour de la saucisse aux choux.

- L'année s'est conclue par le repas de fin d'année, le 20 novembre 2025, avec une sortie au cabaret Élégance à Renaison. Malgré une météo hivernale

annoncée, la journée s'est déroulée dans une excellente ambiance, avec un bon repas et un très beau spectacle.

- Le club compte actuellement 35 membres et reste ouvert à toutes les personnes souhaitant le rejoindre, retraités comme actifs, sans limite d'âge. Son objectif principal est de créer et maintenir un lien social et amical.

Le Président et l'ensemble des membres du Club de l'Amitié vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Gilles PERRET

Le Président

Bureau de l'association :

Président : Gilles PERRET

Secrétaire : Louis METAYER

Trésorière : Annie CIOTTI



Théâtre



Le Théâtre de Lachaux nous a conviés à trois représentations de la pièce « Un vrai petit bijou » de Gilbert Leriche, données les 22 et 29 mars à 20h30, ainsi que le 23 mars à 15h30.

Un grand bravo aux artistes pour ces belles prestations.

INFO : Le Théâtre de Lachaux est à la recherche de nouveaux comédiens et comédiennes, à partir de 10 ans.

Les personnes intéressées peuvent contacter Madame Carole COURTIAL au 06 78 66 88 96 pour tout renseignement.

Bureau de l'association :

Présidente : Catherine CORDIER

Secrétaire : Cécile LAMAIN

Trésorière : Angélique MOREAU

RL Rallye Team

Cette association a pour but de permettre à ses membres de participer à des courses automobiles au niveau amateur.

Bureau de l'association :

Président : Max RUMBERGER

Secrétaire : Manon LAFAYE

Trésorière : Manon LAFAYE



Chasse :

La Protectrice

Bureau de l'association :

Président : Brian DAJOUX

Secrétaire : Rémi FAYET

Trésorier : Emeric DERAËDT



La Chaularde

Bureau de l'association :

Président : Michel GIRONDE

Secrétaire : Clément DURAND

Trésorier : Claude ROCHE

Information - Déchets



Calendrier des collectes des déchets 2026

Lachaux • Châteldon • Puy-Guillaume (nord)



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le MARDI

Emballages recyclables (bac jaune) : 1 VENDREDI sur 2



Rappel : la collecte des déchets s'effectue uniquement en bac de regroupement.
Ces jours sont communiqués à titre indicatif uniquement.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J FÉRIÉ	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L 23
2 V	2 L 06	2 L 10	2 J	2 S	2 M
3 S 01	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L 02	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L FÉRIÉ 15	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIÉ 19	8 L 24
9 V	9 L 07	9 L 11	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L 20	11 J
12 L 03	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L 16	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J FÉRIÉ	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L 25
16 V	16 L 08	16 L 12	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L 21	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L 17	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L 26
23 V	23 L 09	23 L 13	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ 22	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L 18	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J		29 D	29 M	29 V	29 L 27
30 V		30 L 14	30 J	30 S	30 M
31 S		31 M		31 D	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D FÉRIÉ	1 M
2 J	2 D 32	2 M 36	2 V	2 L 45	2 M 49
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L 41	5 J	5 S
6 L 28	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L 37	7 M	7 S	7 L 50
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L 46	9 M
10 V	10 L 33	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M FÉRIÉ	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L 42	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M FÉRIÉ 29	14 V	14 L 38	14 M	14 S	14 L 51
15 M	15 S FÉRIÉ	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L 47	16 M
17 V	17 L 34	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L 43	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L 39	21 M	21 S	21 L 52
22 M	22 D	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L 48	23 M
24 V	24 L 35	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V FÉRIÉ
26 D	26 M	26 S	26 L 44	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L 40	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J 01

Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

Puy-Guillaume (nord) : Les Varennes, Les Bardins, La Bâtisse, La Garde, Les Grands Bardins, Belair, Les Piottes, Chez Perrin, Le Pas, Les Places, St-Alyre.

Consignes de tri des bacs jaunes (tous les emballages)



Info tri :
04.73.53.93.08



Papiers, cartons, emballages en carton :

journaux, magazines, livres,
briques, cartonnettes, boîtes...



Tous les emballages en métal :

boîtes, conserves, aérosols, canettes
métal, tubes, bouchons, capsules,
couvercles...



Tous les emballages en plastique :

flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films,
pots, boîtes, barquettes...



DANS LE BAC JAUNE EN VRAC...

Et le verre ?



À déposer uniquement
dans les conteneurs
dédiés.



Et les gros cartons ?



Vous pouvez les déposer dans
les colonnes à cartons réparties
sur TDM et dans les déchèteries.



Que faire des déchets alimentaires ?

Trier ses déchets alimentaires est une obligation réglementaire.
TDM met à disposition gratuitement 1 composteur par foyer.
Commande sur www.valtom63.fr/module-composteurs.
Des composteurs collectifs sont aussi en place dans les quartiers et villages.



4 déchèteries réparties sur le territoire

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques,
meubles, gravats, bois, plâtre, batteries... :

Thiers (ZI de Matussière, rue du Forez)

Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache, rue de l'Ache)

Courpière (ZA de Lagat, rue Francisque Sauzedde)

Saint-Rémy-sur-Durolle (300 route des Roses Trémières)

Ouvertes du lundi au samedi

9h15 - 12h / 13h30 - 17h15

(sauf horaires d'été, du 15 juin
au 15 septembre : 7h30-14h)



Et aussi...

Stop-pub : pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou le service déchets ménagers de TDM au 04.73.53.93.08.

Broyage des déchets verts (élagage, taille) à domicile : prenez rendez-vous au 04.73.53.93.08 (service destiné aux particuliers, sur demande, une heure gratuite, à raison de deux fois par an. Voir conditions auprès du service).

Collecte des encombrants à domicile : calendrier des tournées et contacts sur www.cctdm.fr (service destiné aux particuliers, gratuit. Voir conditions auprès du service).



Service à la population



Agence Postale Communale

Depuis le 18 novembre 2024, la mairie a mis en place une agence postale communale. Ainsi les Chaulards ont pu apprécier ce service public et répondre aux besoins de la population.

168 Rue des Écoles, 63290 Lachaux

Horaires d'ouverture :

Lundi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mardi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mercredi	8h00 – 12h00 13h30 – 16h30
Jeudi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Vendredi	Fermée
Samedi	Fermée

La boîte à lire & Bibliothèque

Installée à l'emplacement de l'ancien lavoir, la **boîte à lire** est à la disposition de tous. Chacun peut prendre ou déposer des livres gratuitement, pour le plaisir de la lecture et du partage.

La **bibliothèque** de Lachaux vous accueille pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Vous y trouverez une vaste sélection de livres pour tous les âges.

168 Rue des Écoles, 63290 Lachaux

Horaires d'ouverture :

Lundi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mardi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mercredi	8h00 – 12h00 13h30 – 16h30
Jeudi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Vendredi	Fermée
Samedi	Fermée

Les commerces et services

Le fournil de Thierry

Boulangerie de Mariol

Présent tous les mardis et samedis de 11h15 à 11h45 en face de L'Abreuvoir

Possibilité de commander au 04 70 90 51 69

Le Panier de Gaspard

Fruits, légumes, viande, volaille, poisson et épicerie

Présent les jeudis de 9h30 à 11h00 en face de L'Abreuvoir

Possibilité de commander au 07 72 50 00 55

Maison Fournet-Fayard

Salaisons, conserves, plats cuisinés, boucherie et charcuterie

Présent tous les 15 jours le jeudi en face de L'Abreuvoir

Possibilité de commander au 04 73 51 48 29 ou 07 68 76 88 50

Alexandra coiffure

A salle des fêtes de Lachaux

Tous les 2^{èmes} jeudis du mois

De 9h00 à 18h00

Rendez-vous au 06 75 55 99 87

DES SEPTEMBRE
DANS VOTRE COMMUNE

Coiffure
ALEXANDRA

Ris : Maison des associations - 9h-18h
tous les 1ers jeudis du mois

Lachaux : Salle des fêtes - 9h-18h
tous les 2èmes jeudis du mois

PRENEZ RDV DÈS MAINTENANT
au 06 75 55 99 87



Entreprises sur notre commune

Claire ROUSSEL— « Les voix de la Nature »

*Accompagnement par la communication animale —
Soins énergétiques pour animaux et humains —
Tirage de cartes pour animaux et humains*
06 08 77 68 73
claireroussel103@gmail.com

David DEPALLE

Terrassement — Travaux forestiers
06 61 42 51 58

Delphine COHENDY

*Ecrivaine public
Rédaction de courriers (personnels, litiges ...) -
Démarches administratives en ligne — Assistance
numérique*
06 62 40 30 76
contactepitre@gmail.com

Emeric DERAEDT— « La ferme du Mont Celley »

*Vente directe (BIO) de bœuf Highland Cattle, volailles,
produits transformés (bocaux, plats cuisinés,
saucissons de bœuf, viande séchée, etc ...)*
Vente sur réservation
06 89 20 77 56
deraedt.emeric@orange.fr

Guy-Robert DAJOUX

Travaux forestiers
06 47 02 34 97

Isabelle FRISCH

*Educatrice spécialisée libérale—Médiatrice éducative,
artistique et culturelle—Art-thérapeute (musique et
danse)*
06 02 45 76 41
ei.isabelle.frisch@gmail.com

Max RUMBERGER

Mécanicien en sport automobile
06 08 06 83 49
mr.rallyeservices@gmail.com

Pauline MIGNOT

Ostéopathe animalier
06 89 14 55 54
pm.osteopathe@gmail.com

Pierre BORDARAUD

*Multi travaux : Maçonnerie—Carrelage — Cloison—
Peinture—Entretien espace verts*
06 80 33 04 70
pierre.societe@gmail.com

Rémi Gironde

*Travaux de maçonnerie — Terrassement —
Assainissement — Aménagement extérieur*
06 66 57 98 78

Sarah FIGARO

*Psychomotricienne
Spécialiste des troubles neurodégénératifs de la
personne âgée
Consultation à domicile dans un rayon de 20km
autour de Châteldon et consultation au cabinet à la
Maison de Santé de Châteldon*

Stéphanie FERLAY ATEK

Conseillère indépendante en immobilier
06 07 86 39 23
stephanie.ferlayatek@safti.fr

Vincent LAFAYE

Coutelier
06 30 76 86 35
lafayeknives@gmail.com

Contacts utiles

Mairie de Lachaux

168 Rue des Écoles, 63290 Lachaux

04 73 94 61 41

mairie.lachaux@orange.fr

Lundi 8h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Mardi 8h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Mercredi 8h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30

Jeudi 8h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Vendredi Fermée au public (Standard téléphonique uniquement de 8h00 à 12h00)

Samedi Fermée

École de Lachaux

224 Rue des Écoles, 63290 Lachaux

04 73 94 69 03

Gestion du réseau d'eau de la commune

SIEA Rive Droite de la Dore

15 route de l'école, 63300 Dorat

04 73 53 66 47

Gestion de l'assainissement non collectif

Thiers Dore et Montagne

47 Av. du Général de Gaulle, 63300 Thiers

04 73 53 24 71

spanc@cctdm.fr

Gestion des déchets

Thiers Dore et Montagne

47 Av. du Général de Gaulle, 63300 Thiers

04 73 53 93 08

accueil.dechets@cctdm.fr

Destructeur nids de frelons, guêpes, etc ...

Vincent COSSE

06 49 07 88 66

Cartes d'identité & Passeports

Mairie de Châteldon

14 Rue des Sept Carreaux, 63290

CHÂTELDON

04 73 94 60 65

mairie@chateldon.com

ou

Mairie de Puy-Guillaume

1 Place Jean Jaurès, 63290 PUY-GUILLAUME

04 73 94 70 49

contact@puy-guillaume.fr

Aide administratif

Espace France Service

2 Pl. Jean Jaurès, 63290 Puy-Guillaume

04 73 94 83 15

Ambulances Visseyrias

4 Route de Vichy, Noyer d'Auvergne, 63290

Puy-Guillaume

04 73 94 12 57

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

7 Pl. Francisque Dassaud, 63290 Puy-

Guillaume

04 73 94 16 21

